

Aux Trois-Ilets le lundi 31 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Un triste début de saison des baleines aux Antilles

Samedi 29 janvier une baleine à bosse s'est échouée devant le port Californie en Martinique. Quelques jours auparavant, le 13 janvier, une autre baleine était signalée au Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS), enchevêtrée dans un engin de pêche au large de la côte sous le vent de Guadeloupe. Si la baleine enchevêtrée en Guadeloupe a pu être délivrée grâce à l'action rapide des membres du Réseau national échouage (RNE), celle de Martinique n'a pas pu être sauvée par les membres martiniquais du RNE. Le Sanctuaire Agoa et plusieurs services de l'État sont intervenus dimanche et lundi pour effectuer des prélèvements et océaniser la dépouille.

### Retour sur l'échouage de samedi



Manipulation de la dépouille en vue des mesures scientifiques

© L. Hec / Office français de la biodiversité



Le Thazard éloigne la dépouille de la côte.

© M. Combes / Office français de la biodiversité

Repérée dans la matinée de samedi au large de la Pointe du bout, la baleine d'environ 10 m est très vite remontée dans la baie de Fort de France pour s'échouer dans un petit port de pêche à Californie. Très agité, le jeune animal s'est blessé dans le port et aurait succombé lors du tractage par des riverains vers le large, avant que les membres du Réseau échouage n'arrivent sur place.

Samedi et dimanche, les membres du Sanctuaire Agoa et du Réseau d'observation des cétacés échoués en Martinique (ROCEM) se sont affairés sans relâche à définir le protocole spécifique à suivre pour évacuer en urgence la dépouille tout en permettant des relevés biométriques, recherchant les moyens humains et nautiques adaptés à une opération d'une telle envergure, et à coordonner l'opération entre les services de l'État. Remontée à la surface, la dépouille a du être amarrée dimanche par un agent du ROCEM et un agent du Sanctuaire Agoa, ceci afin d'éviter un nouvel échouage dans la mangrove cette fois.

Lundi matin, une biopsie et les mesures biométriques ont pu être faites sur la côte. La dépouille a ensuite été tractée par le Thazard, zodiac de 9m de l'Unité littorale des affaires maritimes (ULAM) jusqu'en milieu de baie où elle a été prise en charge par le Maïto, remorqueur de la Marine nationale. Elle a été évacuée à 15 milles de la côte sur une zone d'où,

d'après les calculs des scientifiques, la dépouille ne devrait pas pouvoir revenir s'échouer, ni en Martinique ni sur d'autres îles.

Les causes de la mort de l'animal n'ont pas pu être définies à ce jour. Les analyses des prélèvements effectués lundi matin permettront peut-être d'aider à les déterminer.

### Que faire si je suis témoin d'un échouage ou d'un animal en difficulté ?

**Vous devez contacter immédiatement le CROSS par VHF canal 16 ou appeler le 196 (appel gratuit), ou le représentant du réseau national échouage au 0696 03 02 04 (numéro du ROCEM). Ne touchez pas l'animal et suivez les directives qui vous seront communiquées par téléphone.**

Les cétacés sont des animaux protégés par la loi et leur manipulation ne peut se faire que par des personnes autorisées et possédant la carte verte. Ces personnes sont formées pour agir en toute sécurité (un cétacé agité peut être dangereux) et sans blesser un animal vivant, mais aussi pour prévenir le risque de transmission de maladie entre cétacés et humains.

### Quelles peuvent être les causes des échouages ?

Les échouages sont des événements plutôt rares sur les côtes des Antilles françaises (généralement moins d'une dizaine par an) et concernent majoritairement des delphinidés. L'échouage de la baleine au Lamentin fait donc tristement exception.

Ces échouages peuvent être dus à des causes naturelles liées à la vulnérabilité de certains individus (jeunes ou femelles gestantes par exemple), à des pathologies, ou encore à la prédation par d'autres espèces.

Les cétacés sont également sensibles aux pressions générées par les activités humaines. Les captures accidentelles dans des engins de pêche, les collisions avec des navires, la pollution sonore qui peut désorienter les animaux, l'ingestion de déchets ou encore la pollution chimique, peuvent ainsi provoquer des échouages.

### Pourquoi les baleines à bosse viennent-elles dans les Antilles ?



Caudale de baleine à bosse.  
© J. Bernus / Office français de la biodiversité

Rappelons que les baleines à bosse sont de grandes migratrices. Elles se nourrissent dans les eaux froides et polaires puis migrent sur plusieurs dizaines de milliers de kilomètres pour rejoindre les eaux chaudes des Antilles qui constituent leur aire de reproduction. On peut les y observer à partir de janvier.

Suite à l'accouplement, la baleine donne naissance dans nos eaux à un unique petit qu'elle allaitera pendant des mois. Pendant cette période de mise bas et d'éducation du baleineau, la mère ne se nourrit pas et puise dans ses réserves. C'est un moment clé de son cycle de vie pendant lequel elle dépense beaucoup d'énergie.